Infirmiers : de meilleurs salaires dans le privé que dans le public

Selon le baromètre, les infirmiers (IDE) ont gagné, en moyenne, 2 219 € bruts par mois en 2016, soit une hausse de 1 % par rapport à 2015. Plus précisément, leur salaire s'élève à 2 152 € dans le public, 2 215 € dans le privé et 2 294 € dans l'associatif.

Ce niveau des rémunérations est toutefois faible. Le rapport précise également que les heures supplémentaires sont rarement payées, mais versées sur un compte épargne-temps qui sera converti au moment du départ à la retraite.

Concernant les infirmiers anesthésistes (IADE), leur salaire moyen s'élève à 3 808 € bruts par mois. Ce salaire moyen est en hausse de 2,4 % par rapport à l'an passé. Ici aussi, les IADE perçoivent plus dans le secteur associatif (4 070 € bruts/mois en moyenne en 2016) et dans le secteur privé (3 998 €) que dans le public (3 703 €).

Quant aux infirmiers de bloc opératoire (IBODE), leur salaire est en baisse de 1,4 % par rapport à 2015, avec une moyenne à 3 176 € bruts par mois. Et même constat, ce salaire est plus élevé dans l'associatif (3 360 €) et dans le privé (3 264 €) que dans le public (3 068 €).

À noter : cette profession a vu son nombre d'inscriptions aux concours grimper suite au décret de 2015 relatif aux actes

relevant de la compétence exclusive des IBODE. Selon le rapport, cette évolution devrait progressivement augmenter la qualification du personnel exerçant en bloc opératoire.

Pour consulter l'étude : www.grouperandstad.fr

© 2017 Les Echos Publishing